



Toulouse, le 4 mai 2020

Tous solidaires !

Notre décision est prise : **les activités de la MJC ne reprendront pas le 11 mai**. Parce que les conditions sur le plan de la sécurité des adhérents et des intervenants ne semblent pas réunies. Parce que, en tant qu'association hébergée par la ville, nos salles sont sollicitées soit pour permettre l'accueil d'un centre médical (c'est le cas aux Amid'ô depuis le début du confinement et cela va le rester au moins jusqu'au 20 juin) soit pour permettre éventuellement l'accueil de classes (c'est un des scénario étudié pour les salles de JOB comme pour les salles de tous les équipements socio-culturels de la ville, afin de permettre l'accueil des enfants dans les écoles en permettant le respect des consignes sanitaires).

La MJC des Ponts Jumeaux a pris position pour le **maintien de la rémunération** de ses intervenants et ce jusqu'à la fin de la saison. C'est un engagement fort auquel nous demandons à nos adhérents de s'associer : celui de **soutenir celles et ceux qui font vivre la culture, le lien social, au cœur de nos villes dans une relation de proximité** avec les habitants qui bénéficient en grand nombre d'activités d'apprentissage ou de création accessibles à tous.

La particularité de nos intervenants, c'est bien entendu la passion qui les anime. Mais c'est aussi leur statut de travailleur précaire, intermittents du spectacle ou autoentrepreneurs, salariés à temps très partiel et très variable, qui vivent leur métier comme un engagement au service des autres. Aussi, c'est notre choix en tant qu'acteur culturel conscient de l'importance et de la valeur de celui qui crée, invente, imagine pour construire le monde de demain de *faire preuve de solidarité vis-à-vis d'eux dans ces circonstances exceptionnelles*.

Si la MJC est fermée depuis le 16 mars, elle n'en reste pas moins active et présente. Depuis cette date, avec l'ensemble des intervenants (que nous remercions pour leur disponibilité et leur créativité) nous avons réfléchi, cherché, imaginé de **nouvelles façons d'être en lien**. Au vu de la multiplicité des ateliers (du Pilates à la Boxe, du théâtre au piano en passant par la sophrologie ou la danse...) et de la diversité des situations des intervenants, les modalités proposées ont été multiples (ateliers sur zoom, réunion, liens WhatsApp, envoi d'exercices, de ressources...). Même si parfois cela n'a pas pu avoir lieu, la majorité de vos intervenants ont maintenu le lien avec vous, renforçant notre communauté et vous proposant une continuité de vos ateliers sous diverses formes... Actuellement la réflexion continue pour pouvoir dans cette nouvelle phase proposer des aménagements à distance.

La MJC a également souhaité ouvrir la **possibilité d'un dédommagement forfaitaire** des adhérents pour compenser les séances déprogrammées (pour connaître le montant du dédommagement, merci de vous renseigner auprès du secrétariat secretariat@mjcponsjumeaux.fr) . C'est un autre choix fort de l'association pour maintenir la confiance dans un avenir commun.

Ces deux engagements seront tenus. La MJC en assumera le coût, estimé à 34 000 euros, au prix d'un déficit budgétaire en 2020. Elle l'assumera d'autant mieux qu'elle pourra compter sur **la solidarité de ses adhérents**, lorsqu'ils choisiront de ne pas exercer leur droit au dédommagement et nous permettront de conserver l'intégralité de leur cotisation.

La MJC des Ponts Jumeaux est une association loi 1901 qui a des activités dans nos quartiers depuis 1971. Les activités auxquelles vous participez sont organisées chaque année par l'équipe salariée et les membres bénévoles du conseil d'administration. **Le maintien du tissu associatif est essentiel à la vie dans les quartiers, à la transmission de la passion de vos intervenants.** Dans la période difficile qui nous attend, nous allons devoir relever le défi du maintien de notre association pour la vie de son quartier et pour l'emploi de ses intervenants. Si la bonne gestion financière de la MJC ces dernières années nous permet de ne pas plier en ce printemps 2020, l'équation n'est pas simple. Les conditions sanitaires à la rentrée pourront nous obliger à réduire le nombre de personnes par atelier et le nombre de créneaux dans chaque salle par jour, autant de revenus potentiellement perdus pour l'association. Mais nous comptons bien relever le défi !

La MJC se projette dans l'après, commence à imaginer les contours de la saison à venir. Une saison pour laquelle l'incertitude est pour le moment le maître mot. Aussi, dans notre volonté de solidarité, pour contribuer à la confiance et maintenir le lien entre nous dans cette saison à venir, la MJC s'engage à proposer une **réduction solidaire de 15% à ceux de ses adhérents qui souhaiteraient se réinscrire aux ateliers de la MJC.** Les réinscriptions se dérouleront durant le mois de juin, toute l'équipe est actuellement mobilisée afin que ces dernières puissent avoir lieu en toute sécurité.

Il est important pour nous de vous présenter les choix faits par la MJC, il est tout aussi indispensable pour nous de continuer dans la période que nous vivons actuellement de nourrir le lien qui nous unit. Nous nous proposons de continuer à faire parler notre créativité pour continuer à faire vivre notre communauté et ne saurions qu'encourager vos retours et idées pour nous aider. (direction@mjcpondsjumeaux.fr)

Dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons, nous vous remercions de faire vivre l'esprit de la MJC et vous proposons de remplir le questionnaire en ligne (1 questionnaire par adhérent) **avant le 31 mai** (<https://forms.gle/JSFK1qpmLxgmV8vr7>) afin de nous permettre de mettre en action les engagements pris.

Prenez soin de vous.

Le bureau de la MJC